



Commune de PLOMEUR

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 JUIN 2018

N° acte : 2018 – D 9 – CM 21.06.2018	Classification : 7.5 - Subventions
--------------------------------------	------------------------------------

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 13 juin 2018

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : RENIER Martine (procuration HENAFF Laetitia), TIRILLY Catherine (procuration QUENET Isabelle), BOUNIER Yannick (procuration HELIAS Patrice).

Monsieur AUTRET Guillaume a été élu secrétaire.

OBJET : Subvention Classe d'Intégration Scolaire (CIS) de l'école publique élémentaire de Pont-L'Abbé et l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) du collège privé Saint-Gabriel de Pont-L'Abbé

Sur proposition de Monsieur Le Maire,
Le **Conseil Municipal**,

- **DÉCIDE** d'allouer pour l'année scolaire 2018/2019 une subvention de trente euros (30,00 €) aux élèves de Plomeur fréquentant la classe d'intégration scolaire de l'école publique élémentaire de Pont-L'Abbé ainsi qu'aux élèves de Plomeur fréquentant l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) du collège privé Saint-Gabriel de Pont-L'Abbé.

La liste des élèves fréquentant l'établissement sera à joindre à l'appui du mandat après visa du directeur.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6574.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Ronan CRÉDOU